



ibsa
perspective .brussels 
institut bruxellois de statistique et d'analyse

Programme statistique pluriannuel bruxellois 2019-2021

PHOTO DE COUVERTURE

Shutterstock

MISE EN PAGE ET IMPRESSION

IPM printing sa

CONTACT

Pour plus d'informations :

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

ibsa@perspective.brussels - www.ibsa.brussels

ÉDITEUR RESPONSABLE

Astrid ROMAIN, Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

© 2019 Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

PROGRAMME STATISTIQUE PLURIANNUEL BRUXELLOIS 2019-2021



TABLE DES MATIÈRES

L'ESSENTIEL	5
01 INTRODUCTION : LE PROCESSUS DE PRODUCTION STATISTIQUE	7
02 TROIS DÉFIS STATISTIQUES POUR 2019-2021	8
Défi 1 : Mieux comprendre les dynamiques intra-bruxelloises	8
Défi 2 : Mieux comprendre les relations entre la Région de Bruxelles-Capitale et son hinterland	9
Défi 3 : Mieux comprendre le « nouveau fait régional »	9
03 COMMENT RENCONTRER CES DÉFIS ?	10
Mesurer autrement les évolutions de la société	10
Collaborer activement avec nos partenaires	10
Améliorer la diffusion des statistiques	10
04 POURSUIVRE LES MISSIONS STATISTIQUES DE BASE	11
La production des statistiques existantes	11
La diffusion des statistiques existantes	12
05 CONTEXTE LÉGAL	16

L'ESSENTIEL

Développer des statistiques publiques est essentiel : les statistiques fournissent une base objective pour l'élaboration des politiques publiques, mais aussi pour leur mise en œuvre, leur suivi ou leur évaluation. Elles permettent de mieux mesurer et de comprendre les changements sociétaux. Accessibles à tous, elles alimentent le débat démocratique d'éléments objectifs.

Mais quelles statistiques publiques développer ? Définir les priorités à établir en matière de statistiques pour les trois prochaines années est l'objectif de ce premier programme statistique pluriannuel élaboré par l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA).

Pour définir ces priorités, l'IBSA a d'abord recueilli les besoins des différents utilisateurs de statistiques bruxelloises : décideurs politiques, institutions publiques (Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse), académiques (Conseil scientifique de l'IBSA), journalistes, citoyens, entreprises, etc.

Par ailleurs, l'IBSA travaille dans un cadre institutionnel défini, qui oriente sa production statistique. L'Institut a donc intégré, dans ce programme pluriannuel, l'impact statistique des derniers changements institutionnels, tels que le transfert de nouvelles compétences vers la Région ou vers des entités fédérées situées sur son territoire (COCOM), l'intégration de l'IBSA à perspective.brussels, l'interfédéralisation de la statistique publique...

Trois défis majeurs se dégagent ainsi pour la période 2019-2021 :

- Mieux comprendre les dynamiques intra-bruxelloises ;
- Mieux comprendre les relations entre la Région de Bruxelles-Capitale et son hinterland ;
- Mieux comprendre le nouveau « fait régional », directement issu des derniers changements institutionnels.

Pour y faire face, les acteurs consultés ont mis en avant la nécessité de relever le défi du numérique qui modifie les modes de production et de diffusion des statistiques publiques. L'IBSA s'engage ainsi à réfléchir à de nouvelles méthodes de mesure des phénomènes de société et à améliorer ses outils de diffusion.

Les priorités statistiques présentées dans ce programme pluriannuel 2019-2021 seront ensuite déclinées en actions concrètes dans les programmes annuels, plus opérationnels, de l'IBSA pour les trois prochaines années.

Bonne lecture !



Astrid ROMAIN
Directrice de l'IBSA
perspective.brussels

01

INTRODUCTION : LE PROCESSUS DE PRODUCTION STATISTIQUE

Ce programme statistique pluriannuel présente les principales priorités qui ont été définies par l'IBSA dans le cadre de son processus de production statistique. Concrètement, ce processus se compose de trois phases successives qui aboutissent à la mise à disposition des statistiques auprès de ses utilisateurs :

- > La première phase, le développement de nouvelles statistiques, identifie les besoins en statistiques bruxelloises ainsi que les sources de données disponibles pour y répondre. Cette phase comprend également le travail méthodologique préparatoire (définition des concepts, méthodes de collecte et de traitement...).
- > La deuxième phase, la phase de production, tant des nouvelles statistiques que des statistiques existantes, porte sur la collecte des données et leur traitement pour obtenir une statistique publique conformément au Code de bonne pratique de la statistique européenne.
- > La troisième phase, la diffusion, analyse la statistique et la documente afin d'en assurer une interprétation correcte lors de sa diffusion.

ENCADRÉ 1 :

Une statistique publique, c'est quoi ?

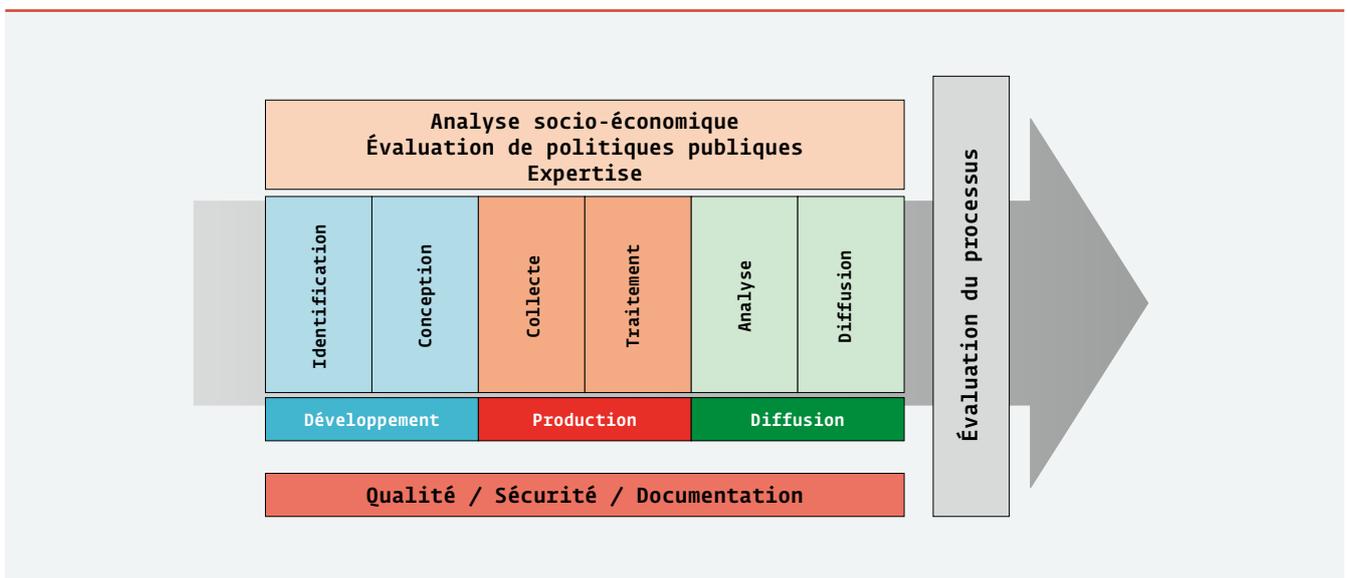
Une **statistique publique** est une information quantitative, agrégée et représentative, caractérisant un phénomène collectif au sein d'une population considérée.

Cette définition, issue du Règlement (UE) 2015/759 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux statistiques européennes, est axée sur l'aspect quantitatif, conformément à l'ordonnance sur la statistique régionale. Comme prévu dans celle-ci, l'IBSA privilégie la diffusion de statistiques sérielles, c'est-à-dire récurrentes.

Les priorités statistiques pour la période 2019-2021 portent :

- > d'une part, sur le développement, la production et la diffusion de nouvelles statistiques, découlant des défis définis à partir des besoins des utilisateurs et des changements institutionnels identifiés ;
- > d'autre part, sur la poursuite des activités fondamentales de production et de diffusion des statistiques existantes afin d'assurer les missions de base de l'IBSA.

FIGURE 1 : Processus de production statistique



02

TROIS DÉFIS STATISTIQUES POUR 2019-2021

L'identification des défis en matière de statistiques pour la période 2019-2021 repose sur deux éléments principaux :

- > le recueil des besoins des utilisateurs. L'IBSA a, en effet, réalisé une large consultation de différents utilisateurs (internauts, institutionnels, académiques...) qui ont eu l'occasion d'exprimer leurs besoins en statistiques publiques. Cette approche centrée sur les besoins est primordiale pour l'IBSA car elle permet le développement d'une offre statistique pertinente pour ses utilisateurs.
- > la prise en compte des changements institutionnels ayant marqué le champ des compétences exercées par les institutions actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, et par l'IBSA en particulier. Citons le transfert de nouvelles compétences vers la Région ou vers des entités fédérées situées sur son territoire (COCOM), l'incorporation de l'IBSA à perspective brussels, l'interfédéralisation de la statistique publique, l'intégration des régions à l'Institut des Comptes nationaux...

La prise en considération de ces deux éléments en termes d'implication statistique a permis de définir trois défis en matière d'**amélioration de statistiques existantes et/ou de développement de nouvelles statistiques**.

Le programme statistique annuel de l'IBSA permettra de prioriser les actions à mettre en œuvre pour rencontrer ces défis en tenant compte des ressources disponibles au sein de l'Institut.

Défi 1 : Mieux comprendre les dynamiques intra-bruxelloises

Le premier défi s'intéresse aux dynamiques intra-bruxelloises et à leurs particularités. La commune d'Uccle n'est pas celle de Saint-Josse et les caractéristiques du quartier du Vivier d'Oie ne sont pas celles de Cureghem. Ainsi, la densité de population de la Région, l'intérêt de l'échelle infra-communale, la rareté du terrain, entre autres spécificités appellent un développement statistique adapté. Il est dès lors envisagé de :

- > mieux connaître les caractéristiques, la qualité et le nombre de logements dans la Région ;
- > approcher le profil des ménages bruxellois au niveau des communes et quartiers en recourant à la composition du ménage au sens du Registre National et à la statistique fiscale des revenus ;
- > développer la compréhension des phénomènes à l'échelle adaptée à la ville-Région : les quartiers du Monitoring (emploi, entreprises, mobilité, espaces verts).

Défi 2 : Mieux comprendre les relations entre la Région de Bruxelles-Capitale et son hinterland

Le second défi porte sur la relation entre la Région de Bruxelles-Capitale et son hinterland. La centralité de la Région en matière économique, migratoire ou administrative (dont les institutions internationales) signifie que l'influence de la Région dépasse ses frontières administratives. Concrètement, ce concept sera étudié de la manière suivante :

- > envisager de publier des statistiques à l'échelle d'une zone métropolitaine ;
- > approcher le profil de migration des ménages ;
- > comprendre les déplacements de et vers la Région (domicile-travail, domicile-école, domicile-loisirs) ;
- > décrire les migrations d'entreprises depuis et vers la Région.

Défi 3 : Mieux comprendre le « nouveau fait régional »

Le « nouveau fait régional » correspond aux différents changements institutionnels qui ont modifié l'organisation des compétences au sein des institutions actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Deux événements ont particulièrement marqué la production statistique bruxelloise :

- > la VI^{ème} réforme de l'État a octroyé de nouvelles attributions statistiques à la Région, soit directement via la création de l'Institut interfédéral de statistique (IIS), soit via des compétences régionales élargies (emploi, fiscalité...). Elle en a aussi accordé à des entités fédérées situées sur le territoire bruxellois, comme la COCOM ;
- > la volonté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de centraliser la connaissance liée à l'aménagement du territoire s'est traduite par l'incorporation de l'IBSA au sein de perspective.brussels.

Suite à ces modifications institutionnelles, de nouveaux champs d'investigation feront leur apparition, tant dans les matières régionales que dans certaines matières personnalisables, traditionnellement plus du ressort des Communautés. Citons notamment le sport, les finances publiques, la culture, la santé (handicap), le logement (type et équipement), l'école et la formation, l'activité économique régionale, l'économie circulaire, les flux sur le marché du travail.

03

COMMENT RENCONTRER CES DÉFIS ?

L'IBSA accordera, durant cette programmation 2019-2021, une attention particulière aux nouvelles méthodes de **production et de diffusion de statistiques**, en bonne intelligence avec ses partenaires des différents niveaux de pouvoir. Concrètement, il s'agira de :

Mesurer autrement les évolutions de la société

Les particularités de la Région de Bruxelles-Capitale (navetteurs, institutions internationales, population très mobile...) mettent au défi les outils statistiques classiques. Il s'agit donc de mieux mesurer les évolutions des phénomènes dans une région où les limites des données administratives ou des enquêtes actuelles sont rapidement atteintes.

L'IBSA étudiera la possibilité de recourir à des enquêtes spécifiques lorsque cela s'avèrera nécessaire. Par ailleurs, le monde statistique s'animant autour des Big Data, l'IBSA identifiera les domaines dans lesquels cette source de données pourra être utilement utilisée (Matrice domicile-travail, Matrice domicile-école, ViaPass, données de téléphonie mobile).

L'obtention de ces données et leur utilisation à des fins statistiques nécessitent la confiance des citoyens et des entreprises. Entreprises et citoyens doivent être convaincus que les informations qui les concernent seront utilisées à bon escient. C'est pourquoi l'IBSA veille à respecter scrupuleusement les législations en vigueur et en particulier le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Collaborer activement avec nos partenaires

Durant la période 2019-2021, l'IBSA développera les collaborations avec ses partenaires de l'Institut interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes nationaux (ICN), soit à travers le programme statistique intégré de l'IIS soit par le biais de partenariats spécifiques.

À l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale, l'IBSA renforcera les synergies avec les institutions régionales, communautaires ou communales actives sur le territoire de la Région, notamment au sein du Comité Technique régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS).

Enfin, l'IBSA poursuivra son partenariat avec le monde académique, en particulier via son Conseil scientifique, lancé en 2017. Celui-ci sera de plus en plus amené à conseiller l'IBSA dans le choix des méthodes à appliquer et des voies de développement à suivre.

L'objectif de l'Institut est de faire de ces instances régionales de véritables plateformes dynamiques de partage de la connaissance bruxelloise.

Améliorer la diffusion des statistiques

En matière de diffusion, l'IBSA améliorera l'accessibilité des informations statistiques diffusées, par le biais notamment des projets suivants :

- > le développement d'une nouvelle version du site www.ibsa.brussels, afin d'améliorer son ergonomie et sa convivialité ;
- > le développement d'une nouvelle version du site www.monitoringdesquartiers.brussels, permettant la diffusion via des webservices ;
- > la révision de la mise en page des publications de l'IBSA (Focus, Cahier, Baromètre conjoncturel, etc.) ;
- > l'exploration des potentialités offertes par d'autres canaux de communication (vidéos, expositions...).

En améliorant ses outils de diffusion, l'IBSA ambitionne de mieux faire connaître les statistiques publiques bruxelloises afin d'alimenter objectivement le débat sur les enjeux socio-économiques en Région de Bruxelles-Capitale.

04

POUR SUIVRE LES MISSIONS STATISTIQUES DE BASE

La production des statistiques existantes

Assurer la continuité de production des statistiques existantes est une mission fondamentale d'une autorité statistique. Les différents utilisateurs de statistiques comptent sur le maintien et l'actualisation des séries statistiques qu'ils utilisent régulièrement.

À l'IBSA, la production de statistiques se fait :

- > soit au sein même de l'Institut (Tableau 1) ;
- > soit en collaboration avec des partenaires de l'ICN ou de l'IIS (Tableau 2).

Les statistiques sont produites au niveau du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Elles peuvent être également disponibles au niveau des communes, des quartiers, voire des secteurs statistiques. Cette ventilation spatiale des statistiques est établie en fonction de la disponibilité des données et de la pertinence statistique (représentativité, confidentialité...).

La production statistique est réalisée en toute indépendance, de manière qualitative et transparente. Les statistiques produites sont diffusées sur le site internet de l'IBSA.

Les statistiques existantes prévues pour la période 2019-2021 sont présentées de manière synthétique et par thème dans les tableaux ci-dessous.

TABLEAU 1 : Production statistique existante réalisée en interne à l'IBSA

THÈMES	NOM	CONTENU	SOURCES UTILISÉES	VENTILATION SPATIALE	FRÉQUENCE
Population	Ménages	Ménages privés et collectifs, taille, taille moyenne, type, positions au sein du ménage, sexe, etc.	Statbel (Registre national)	Secteur statistique	Annuelle
	Mouvement de la population	Statistiques par sexe, naissances, décès, migrations internes, migrations internationales, nationalités du migrant international, etc.	Statbel (Registre national)	Commune (UAL2)	Annuelle
	Redéploiement de la population en RBC	Taux de sédentarité, etc.	Statbel (Registre national)	Secteur statistique	Annuelle
	Stock de la population	Statistiques par sexe, évolution annuelle, structure par âge, nationalités, etc.	Statbel (Registre national)	Secteur statistique	Annuelle
Revenus et dépenses des ménages	Revenu après impôt en RBC	Revenu après impôt, revenu moyen et médian, catégorie de revenu, etc.	Statbel & SPF Finances (IPP)	Quartier du Monitoring	Annuelle
	Revenu médian des déclarations	Revenu total net imposable.	Statbel & SPF Finances (IPP)	Quartier du Monitoring	Annuelle
Enseignement	Déplacements des élèves entre la RBC et le reste du pays	Niveau d'enseignement, lieu de résidence et lieu de scolarité.	Communauté française, Communauté flamande	Quartier du Monitoring	Annuelle
Marché du travail	Emploi dans les institutions européennes et internationales en RBC	Sexe, âge, nationalité, lieu de travail, lieu de résidence.	Recensement exhaustif auprès des institutions européennes et internationales en RBC	Commune (UAL2)	Annuelle

TABLEAU 2 : Production statistique existante réalisée dans le cadre de collaborations

THÈMES	NOM	CONTENU	AUTRES PARTENAIRES	VENTILATION SPATIALE	FRÉQUENCE
Économie	Statistiques économiques régionales	Exportation et importation des biens et services, dépenses de consommation des ménages, administrations publiques et ISBL, épargne ménages.	BNB, IWEPS, SVR- DKB	Région (NUTS1)	Annuelle
Économie ; Marché du travail	Perspectives économiques régionales	PIB, valeur ajoutée, FBCF, salaires, emploi, productivité, etc.	BFP, IWEPS, SVR- DKB	Région (NUTS1)	Annuelle

La diffusion des statistiques existantes

Les outils de diffusion statistique présentés dans cette partie sont uniquement ceux de l'IBSA. Le canal principal de diffusion de l'IBSA est le site internet www.ibsa.brussels, où l'ensemble des statistiques, indicateurs et publications peuvent être consultés et téléchargés gratuitement.

Concrètement, l'IBSA diffuse tant ses propres statistiques que des statistiques publiques développées par d'autres institutions à l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale (Statbel, Banque nationale de Belgique, Bureau fédéral du Plan, Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité, Actiris, Steunpunt Werk...). Dans ce dernier cas, l'IBSA assure les missions de collecte et de centralisation. Les utilisateurs disposent de tableaux sur le site internet de l'IBSA et d'indicateurs cartographiques sur le site internet du Monitoring des Quartiers, www.monitoringdesquartiers.brussels.

Les mises à jour des statistiques sont effectuées mensuellement. Dès qu'elles sont disponibles, les données sont traitées et transformées en tableaux statistiques. Tous les derniers jeudis du mois, les tableaux statistiques mis à jour sont publiés sur le site de l'IBSA. La diffusion des données statistiques sur le site de l'IBSA est donc partiellement tributaire de la régularité de la mise à disposition des informations nécessaires à leur confection. Moyennant cette précaution, le calendrier ci-dessous (Tableau 3) donne, à titre informatif, les mois de publication des statistiques sur le site de l'IBSA auxquelles l'utilisateur peut s'attendre.

Diffuser des statistiques ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir comprendre ces tableaux de chiffres. **Expliquer les statistiques** est essentiel. L'IBSA déploie dès lors différents outils pour permettre une bonne compréhension et une interprétation correcte des chiffres publiés :

- > les statistiques diffusées sur le site de l'Institut sont accompagnées d'une description détaillée de la méthode de calcul utilisée pour la production de chaque statistique ;
- > les indicateurs du Monitoring des Quartiers sont accompagnés de fiches explicatives ;
- > des analyses thématiques sont régulièrement publiées ;
- > tous les mois, un graphique est brièvement analysé sur la page d'accueil du site de l'IBSA.

Dans un monde où l'information est de plus en plus présente, il faut s'assurer que le message atteint son public. **Informers les utilisateurs** potentiels des statistiques disponibles est donc également important. Pour ce faire, l'IBSA utilise différents outils de communication : flux RSS, réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter), newsletter, communiqués de presse, relais d'informations sur les sites internet de partenaires (Open Data, SPRB...), participation à des événements, etc.

TABLEAU 3 : Calendrier statistique prévisionnel¹

THÈME / SOUS-THÈME	MOIS DE PUBLICATION ESTIMÉ											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Population												
Évolution annuelle												
Structure par âge												
Nationalités												
Ménages												
Mouvement de la population												
Projections démographiques												
Revenus et dépenses des ménages												
Statistique fiscale des revenus												
Enquête sur le budget des ménages												
Comptes des revenus des ménages												
Salaires												
Précarité et aide sociale												
Droit à l'intégration sociale												
Droit à l'aide sociale												
Autres formes d'aide sociale												
Santé												
Naissances, espérance de vie et mortalité												
Offre de soins de santé et offre d'hébergement pour personnes âgées												
État de santé et pratiques médicales												
Petite enfance												
Milieu d'accueil pour la petite enfance												
Enseignement												
Population scolaire												
Établissements scolaires												
Origine-destination des élèves												
Parcours scolaire												
Marché du travail												
Population en âge de travailler												
Chômage												
Population active occupée												
Emploi intérieur												
Caractéristiques de l'emploi												
Perspectives économiques régionales												
Économie												
Activité économique												
Entreprises												
Conjoncture												
Perspectives économiques régionales												
Recherche et technologie												
Recherche et développement												
Technologies de l'information et de la communication												
Finances publiques												
Finances publiques												

1 Ce calendrier donne, à titre informatif, les dates de publication des statistiques sur le site de l'IBSA telles qu'elles ont été observées dans le passé.

THÈME / SOUS-THÈME	MOIS DE PUBLICATION ESTIMÉ											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Aménagement du territoire et immobilier												
Occupation du sol												
Parcs de bâtiments résidentiels et non résidentiels												
Primes et allocations destinées au logement												
Parcs et terrains industriels												
Parcs de logements sociaux												
Environnement et énergie												
Environnement et territoire												
Environnement et société												
Énergie												
Mobilité et transport												
Véhicules et réseau routier												
Mobilité active												
Transport collectif et partage												
Transport des marchandises												
Sécurité routière												
Pratiques de déplacements												
Sécurité												
Criminalité et effectifs policiers												
Sécurité routière												
Interventions du SIAMU												
Tourisme et culture												
Tourisme												
Culture												
Élections												
Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale (tous les 5 ans)												
Parlement européen (tous les 5 ans)												
Chambre et Sénat (élections fédérales) (tous les 5 ans)												
Conseils communaux (tous les 6 ans)												

Signification du code couleur utilisé : ■ Mises à jour annuelles (ou mensuelles) ■ Mises à jour tous les deux ans ou moins fréquemment encore

Enfin l'IBSA s'est engagé dans la construction d'un **entrepôt de données** (datawarehouse). Celui-ci a pour premiers objectifs :

- > de centraliser et intégrer les données statistiques ;
- > de faciliter le croisement des données statistiques ;
- > d'automatiser le traitement des données ainsi que la génération des tableaux et graphiques statistiques.

Ce processus se fait tout en veillant à la sécurité des données statistiques et en respectant les prescrits légaux en la matière (RGPD, loi sur la statistique publique, etc.).

Au cours des années couvertes par ce programme statistique, l'IBSA va poursuivre le développement et la croissance du datawarehouse dans le but de rencontrer les objectifs fixés. Il s'agit là d'une orientation stratégique importante pour l'infrastructure informatique de l'IBSA.

05

CONTEXTE LÉGAL

L'Arrêté du 26 novembre 2015 relatif à la coordination de la statistique régionale et au fonctionnement de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse désigne l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) comme l'autorité statistique de la Région de Bruxelles-Capitale.

ENCADRÉ 2 :

Une autorité statistique, c'est quoi ?

Une **autorité statistique** est responsable du développement, de la production et de la diffusion des statistiques publiques. Elle est organisée par une loi, un décret ou une ordonnance et désignée par un gouvernement. Elle est soumise au respect du secret statistique et doit respecter les bonnes pratiques statistiques (plus d'informations dans l'encadré 3 : Principes statistiques).

L'IBSA est une des quatre autorités statistiques en Belgique. Les trois autres sont :



> au niveau fédéral, la **Direction générale Statistique du SPF Économie, P.M.E., Classes moyennes et Énergie (Statbel)**,



> en Région flamande, la **Vlaamse Statistische Autoriteit (VSA)**,



> en Région wallonne, l'**Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS)**.

Elles sont toutes les quatre réunies au sein de l'**Institut Interfédéral de Statistique (IIS)**².

Selon l'Ordonnance du 3 avril 2014 relative à la statistique régionale, il incombe à l'IBSA, en collaboration avec le Comité Technique Régional pour la Statistique et l'Analyse (CTRS), de réaliser « un programme statistique pluriannuel intégré, incluant l'inventaire de la production statistique actuelle et des besoins en statistique au niveau régional, ainsi que d'en assurer le suivi et la mise à jour » (article 11).

L'article 10 de l'Arrêté du 26 novembre 2015, relatif à la coordination de la statistique régionale et au fonctionnement de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, prévoit aussi que l'Institut transmette ce programme pluriannuel au Gouvernement bruxellois et au Conseil scientifique de l'IBSA.

Le Conseil scientifique de l'IBSA a débattu du programme statistique 2019-2021 lors de sa réunion du 20 septembre 2018. À la suite de cette discussion, l'IBSA a adapté ce programme.

Le présent programme statistique pluriannuel servira de ligne directrice pour construire les différents programmes annuels de l'Institut :

- > le programme annuel de l'autorité statistique ;
- > la contribution bruxelloise au programme statistique intégré de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS)³.

Le présent programme pluriannuel s'inspire, à l'échelle bruxelloise, des objectifs stratégiques du Programme Statistique pluriannuel européen (2013-2020) :

- > fournir des informations statistiques en temps voulu, pour soutenir l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques, en préservant un équilibre entre les domaines économiques, sociaux et environnementaux ;
- > mettre en œuvre de nouvelles méthodes de production des statistiques européennes visant à réaliser des gains d'efficacité et des améliorations de la qualité ;
- > renforcer les partenariats ;
- > veiller à ce que la mise à disposition des statistiques soit cohérente d'un bout à l'autre du programme.

2 L'IIS regroupe les quatre autorités statistiques ainsi que le Bureau fédéral du Plan, la Banque nationale de Belgique et le SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie. Pour plus d'informations : accord de coopération du 15 juillet 2014, entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de Statistique (publié au Moniteur belge le 20 octobre 2014).

3 Les quatre autorités statistiques belges (Statbel, VSA, IWEPS et IBSA), le Bureau fédéral du Plan, la Banque nationale de Belgique et le SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie participent au programme statistique intégré de l'IIS, qui reprend les collaborations menées entre ces partenaires de l'IIS - voir Tableau 2.

Enfin, ce programme pluriannuel respecte les principes du règlement européen relatif aux statistiques européennes (*Règlement n° 223/2009, amendé par le Règlement n° 2015/759*) et du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

ENCADRÉ 3 :

Principes statistiques

- > **Indépendance professionnelle** : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière indépendante, notamment en ce qui concerne le choix des techniques, des définitions, des méthodologies et des sources à utiliser, ainsi que le calendrier et le contenu de toutes les formes de diffusion et ces tâches sont accomplies sans subir aucune pression émanant de groupes politiques, de groupes d'intérêt, d'autorités nationales ou d'autorités de l'Union ;
- > **Impartialité** : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière neutre, et tous les utilisateurs doivent être traités sur un pied d'égalité ;
- > **Objectivité** : les statistiques doivent être développées, produites et diffusées d'une manière systématique, fiable et non biaisée ; cela implique que des normes professionnelles et éthiques soient utilisées et que les politiques et pratiques suivies soient transparentes pour les utilisateurs et les personnes répondant aux enquêtes ;
- > **Fiabilité** : les statistiques doivent mesurer, de la façon la plus fidèle, exacte et cohérente possible, la réalité qu'elles visent à représenter, et cela implique l'utilisation de critères scientifiques pour la sélection des sources, des méthodes et des procédures ;
- > **Secret statistique** : les données confidentielles relatives à des unités statistiques individuelles qui sont obtenues directement à des fins statistiques ou indirectement à partir de sources administratives ou autres doivent être protégées, et cela implique que l'utilisation à des fins non statistiques des données obtenues et la divulgation illicite de ces dernières soient interdites ;
- > **Rapport coût-efficacité** : les coûts de production des statistiques doivent être proportionnés à l'importance des résultats et des avantages recherchés, les ressources doivent être utilisées de façon optimale et la charge de réponse doit être minimisée. Les informations demandées doivent, autant que possible, pouvoir être aisément extraites de fichiers ou de sources disponibles.

Source : extrait de l'article 2 du Règlement (CE) 223/2009 du Parlement européen et du Conseil modifié par le Règlement (UE) 2015/759 relatif aux statistiques européennes.

